

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt neuf septembre, le Conseil Municipal de la Mairie de DAUBEZE s'est réuni sur convocation de Samuel MESTRE, maire.

Présents : Samuel MESTRE, Christiane DULONG, Véronique BORDAT, Karine BORDINI, Vanessa IBERT, Chantal MACIAS, Daniel RAOULT, Patrick VIGNAUD.

Excusés : Landry CARPENTEY, Philippe MERIGNAC

DOCUMENT UNIQUE

Samuel MESTRE informe le Conseil Municipal que la CDC propose aux communes d'engager la collectivité dans une démarche de prévention la plus large possible qui serait financée par la CNRACL (Caisse de Retraite de la Fonction Publique) et matérialisée par le document unique. Samuel MESTRE demande au conseil l'autorisation de déposer un dossier de demande de participation au titre du fonds national de prévention auprès de la CNRACL.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité des membres présents Samuel MESTRE à déposer un dossier de demande de participation au titre du fonds national de prévention auprès de la CNRACL.

COMMUNE NOUVELLE

Samuel MESTRE informe le Conseil Municipal qu'il a reçu le 21 juillet dernier un courrier de Monsieur Yves d'AMECOURT, Maire de SAUVETERRE DE GUYENNE. Il en donne lecture. Il s'agit de se prononcer sur la proposition d'un référendum local sur le projet de création d'une "commune nouvelle" au 1er janvier 2017.

Après échange de vues, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents est défavorable à l'idée d'une commune nouvelle et décide ne pas consulter la population par référendum.

SIVOM

Samuel MESTRE présente au Conseil Municipal le projet des nouveaux statuts du SIVOM qui porte sur 3 changements :

- . l'ajout de la commune d'Omet,
- . la possibilité d'acquisition des biens immobiliers, si nécessaire,

. la modification de la composition du bureau qui était de 1 Président, 2 Vice-présidents, 7 membres et deviendrait 1 Président, 3 Vice-présidents, 6 membres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve la modification des statuts du SIVOM.

ETUDE DES DEVIS

Samuel MESTRE indique avoir sollicité l'APAVE, organisme de contrôle, pour demander un devis pour la vérification périodique de la salle des fêtes. Le devis s'élève à 160,00 € HT. Il propose de leur demander d'étendre leur vérification à l'église lorsque les travaux d'électricité auront été réalisés par l'entreprise PANCHE.

DEFENSE INCENDIE

Samuel MESTRE indique qu'en complément des deux points d'eau de LAGE et de LANSADE, les travaux de la plateforme de PAGES vont débiter. Les travaux à réaliser ont évolué par rapport à ceux prévus au début de l'étude. Une nouvelle proposition a été demandée à l'entreprise PICAUD concernant la réalisation de cette plateforme à savoir enrochement et mise en place de géotextile et calcaire. Le nouveau coût s'élève à 2.000,00 € HT. Les travaux vont être réalisés courant octobre.

ECLAIRAGE SALLE DES FETES

Samuel MESTRE présente un devis pour la réfection de l'éclairage de la salle des fêtes qui comporte la fourniture et pose de :

- . 4 luminaires,
- . 3 plafonniers,
- . de spots au niveau du bar.

Le coût de ces travaux s'élève à 2.500,00 € HT. Il peut sembler élevé mais il est dû à l'utilisation d'éclairage Led.

Après échange de vues, il est convenu que Samuel MESTRE demandera au Siphem si cette dépense peut être englobée dans notre projet de remplacement des radiateurs électriques, et être ainsi éligible aux subventions entrant dans le cadre de la maîtrise de l'énergie. Si cela n'est pas possible, le Conseil Municipal autorise Samuel MESTRE à engager les travaux, l'idéal serait qu'ils puissent être réalisés avant Noël.

TRAVAUX EGLISE

Monsieur CAPPELLAZZO a commencé ce jour les travaux de réfection de la toiture de l'église.

Samuel MESTRE indique avoir écrit au STAP (Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine) le 14 septembre pour demander leurs accord et avis sur les travaux d'accessibilités envisagés au cimetière et à l'église.

QUESTIONS DIVERSES

Samuel MESTRE fait le point sur le travail réalisé par l'employé communal JULIAN LASSERE qui a repeint les grilles, le portail du cimetière, les descentes de gouttières. Outre, les travaux habituels concernant les espaces verts, il va prochainement repeindre les volets de la mairie ainsi que la porte d'entrée.

Samuel MESTRE indique que pour le prochain budget, il serait peut être souhaitable d'envisager l'acquisition d'une laveuse de sol.

Recensement de la population : Le recensement de notre commune devra être réalisé en 2017. Samuel MESTRE informe le conseil qu'il va être nécessaire de nommer un agent recenseur. Les candidatures devront être portées à sa connaissance au plus tard le mercredi 5 octobre 2016.

Ecoles : Lors de la réunion du 26 septembre 2016, le maire de SAUVETERE DE GUYENNE a présenté les comptes de l'année scolaire écoulée 2015 / 2016.

- . Coût repas par élève: 444,15 €
- . Coût de fonctionnement de l'école par élève : 903,98 €

soit par élève 1.348,13 € contre 1.394,00 € l'année précédente. La diminution du coût est principalement due à la réorganisation des TAP. L'effectif des enfants de la commune était de 7.

Sdeeg (lampadaires) : Le lampadaire de Pages est hors service. Samuel MESTRE demande un accord de principe pour son remplacement à réception du devis demandé. Cet accord lui est donné.

Ustom : Samuel MESTRE présente le rapport annuel de l'USTOM et précise qu'il est consultable en mairie mais également sur le site internet de l'USTOM.

Cadastre : Samuel MESTRE informe le conseil que Monsieur PEBEREAU, géomètre du cadastre, effectue depuis le 28 septembre et jusqu'au 13 octobre la mise à jour du plan cadastral de la commune. Cette information a fait l'objet d'un affichage public.

Organisation Noël 2016 : Chantal Macias, Christiane Dulong, Daniel Raoult, Vanessa Ibert, Samuel Mestre, Véronique Bordat se proposent pour la participation à un groupe de travail pour l'organisation du Noël de la commune. Il est convenu d'une première réunion le 20 octobre 2016 à 20 H 30.

Evénements :

- . La fête de la famille du Sauveterrois aura lieu le 9 octobre à Blasimon.

. Le premier salon de la Silver Economie en ruralité aura lieu les 29 et 30 septembre à La Réole.

Location salle des fêtes : Samuel MESTRE présente l'état des locations de la salle polyvalente qui est en progression.

TOUR DES COMMISSIONS

Chantal MACIAS indique avoir représenté la commune lors de la réunion de l'USTOM mais faute de quorum aucune décision n'a pu être prise.

Patrick VIGNAUD a représenté la commune lors de la réunion du Syndicat Electricité à laquelle une présentation d'ENEDIS était prévue. Cette présentation n'a pu être terminée compte tenu de nombreux problèmes évoqués par les élus présents auxquels l'intervenant a dû répondre, elle sera donc remise à une date ultérieure.

Samuel MESTRE et Véronique BORDAT indiquent s'être rendus le 14 juin dernier au bilan inters-institutionnel de la commission jeunesse enfance. La première partie a été consacrée à la présentation du territoire et la deuxième partie à des échanges autour de la réforme des rythmes scolaires et des nouveaux temps périscolaires.

Véronique BORDAT indique qu'une commission jeunesse enfance aura lieu le 13 octobre dont les ordres du jour seront la présentation des avancés du travail d'harmonisation des règlements de fonctionnement des structures du Sauveterrois et du Targonnois, les harmonisations indispensables au 1er Janvier 2017 (tarification, logiciel ...) et les prochaines grandes étapes avant la fusion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22 H 30.